



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, Mme Christelle Chauveau, M. Pierre Colboc, M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Alexandre Driguët, Mme Laetitia Duchesne, Mme Françoise Fluet, Mme Monique Hardy-Houis, M. Patrick Jaubertie, Mme Danielle Juranville, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Catherine Nataf, Mme Bérengère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala et Mme Bernadette Huger.

Excusé(e)s : Mme Sandra Courtine, M. Fouad Negreche, Mme Nadine Pouillon, Mme Bernadette Huger et M. Pierre Schneider.

Intervention de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin présente ses vœux aux membres du Conseil de quartier et souhaite que leur engagement se concrétise par des améliorations dans le quartier de l'Arsenal.

Il annonce qu'une réunion publique de restitution sur la concertation menée sur le réaménagement de la place de la Bastille se tiendra le jeudi 4 février à 19h et remercie l'ensemble des personnes qui se sont investies sur cette concertation.

Il rappelle que le renouvellement de la présidence du Conseil de quartier est prévu lors de la réunion de février, par l'élection d'un ticket paritaire de membres volontaires. Il insiste sur la volonté de la Mairie du 4^e de respecter la charte des Conseils de quartier du 4^e, voté au Conseil d'arrondissement de juin 2015 et de la mettre en application rapidement.

Il informe les membres du Conseil de quartier du lancement de la 3^e édition du budget participatif et explique que les deux années précédentes ont permis d'apporter des améliorations au dispositif. La période de dépôt de projet, ouverte pour un mois, se clôture le 19 février. Un temps plus important est ensuite consacré à la co-construction de projets afin de travailler les projets avec les services de la ville concernés. Il précise que le montant de l'enveloppe du budget participatif du 4^e arrondissement s'élève à environ 1,5 million d'euros, contre 824 600 euros en 2015, en raison d'un abondement plus important de la Mairie de Paris.

M. Pacôme Rupin rappelle également la réunion publique du 28 janvier 2016 sur l'extension des zones 30 et des zones de rencontre dans l'arrondissement suite à une délibération votée en 2015 qui impacte les arrondissements du centre de Paris. Il invite les membres du Conseil de quartier à y participer, le quartier de l'Arsenal étant notamment concerné par ces extensions de zones. Les rues Castex, Lesdiguières, Jacques Cœur ainsi que la place des Vosges passeront en zone 30. Il ajoute que certains stationnements vont être supprimés en raison de la mise aux normes de sécurité pompier de la voirie dans l'arrondissement. Il exprime la volonté politique de pacifier les rues et de prioriser la place des piétons et des cyclistes dans les petites rues.

Place Theilard de Chardin

M. Pacôme Rupin explique que le projet d'aménagement de la place Theilard de Chardin proposé par la DEVE avant les fouilles archéologiques va connaître des modifications profondes en raison du souhait du Maire du 4^e et de la Maire de Paris de valoriser ces vestiges. M. Pacôme Rupin explique avoir conseillé à M. Pierre Colboc de mettre en place un atelier citoyen pour travailler à un projet de réaménagement de cette place et le proposer au budget participatif 2016. Il précise que cela permettra de faire avancer la réflexion et notamment les études menées par les services techniques de la ville.

M. Michel Cribier est surpris de l'idée de proposer l'aménagement de la place Theilard de Chardin au budget participatif, étant donné que l'an passé, il avait été partagé l'idée de ne pas le proposer compte tenu que ce projet d'aménagement était acté et inscrit au budget de la Mairie du 4^e. Les membres partagent un sentiment de régression mais s'accordent à s'investir si cela peut faire bouger les choses.

M. Pierre Lucot fait remarquer les délais extrêmement courts pour proposer un projet qui soit réellement collaboratif au vu de la date butoir du 19 février 2016. Il évoque une concertation

pas vraiment mise en place, le manque d'éléments d'information et souligne qu'il est prématuré de définir un projet pour le budget participatif.

M. Patrice Migault constate la difficulté à ce qu'un projet émerge pour la place Teilhard de Chardin. M. Pacôme Rupin insiste sur l'arbitrage de la Maire de Paris de réaliser un jardin qui valorise les vestiges.

M. Pacôme Rupin explique que le projet de la place Sainte-Catherine qui n'avait pas été retenu au budget participatif 2015 a été portée par la Mairie du 4^e et que le projet s'est vu enrichir par la suite grâce à la concertation menée.

Budget participatif 2015

Mme Amanda Gouater, Service civique à la Mairie du 4^e, explique que le budget participatif se décline à deux échelles : le budget participatif parisien et le budget participatif d'arrondissement. Elle précise les trois conditions de recevabilité d'un projet : que son motif soit d'intérêt général, qu'il relève des champs de compétence de la ville de Paris et qu'il génère une dépense d'investissement sans d'importantes dépenses de fonctionnement.

Après la période de dépôt de projet, les projets sont étudiés, puis passent en commission d'arrondissement pour le budget participatif d'arrondissement et en commission parisienne pour le budget participatif parisien.

Les deux éditions précédentes ont mis en évidence la volonté des parisiens de travailler sur l'espace public.

Des propositions individuelles de projet émanent lors des échanges entre les membres du Conseil de quartier, telles que proposer des boîtes à livres dans les parcs et jardins, des tricycles pour les adultes ou des Vélib's avec des chaises pour enfants intégrés.

Présentation du groupe de travail citoyen sur la place Teilhard de Chardin

Lors de la réunion du Conseil de quartier de décembre, il a été proposé qu'un groupe se crée pour réfléchir à la création du jardin sur la place Teilhard de Chardin. Six personnes se sont ensuite réunies le samedi 16 janvier.

M. Pierre Colboc explique qu'à la suite des fouilles réalisées, il est important que le groupe de travail obtienne les résultats des fouilles pour pouvoir avancer. Informé que le rapport des archéologues est prévu d'être déposé fin janvier, le Conseil de quartier espère y avoir accès. Mme Sylvie de Lannoy rappelle les règles de visibilité fixant la hauteur des arbustes, contraintes évoquées à l'époque par la DEVE.

Divers

Les membres du Conseil de quartier sont informés de l'évolution de l'association Aux4coinsdu4 et de leur programmation de mars à juillet.

Les membres qui souhaitent se présenter à la présidence du Conseil de quartier sont invités à se manifester auprès de la coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e avant la prochaine réunion de février.

Il est évoqué la dangerosité de la piste cyclable quai des Célestins et l'absence d'un feu vélo pour les cyclistes au croisement de la rue du Petits Musc.

Les membres du Conseil de quartier font à nouveau remarquer le débordement des travaux des égouts de Paris rue de Sully sur le boulevard Henri IV. Ils souhaitent connaître l'emprise exacte des travaux.

Il est également signalé le kiosque à journaux fermé boulevard Henri IV qui gêne les descentes du bus.

Mme Alice Quilès expose la venue de l'association Greenbird lors de la réunion du 13 octobre et invite les membres qui souhaiteraient s'engager dans une action citoyenne de propreté à la contacter par mail.

Prochaines réunions en 2016 :

de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement

Judi 18 février, mercredi 16 mars, mardi 12 avril, mardi 17 mai et mardi 22 juin



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, M. Enrique Castro Munoz, Mme Christelle Chauveau, M. Pierre Colboc, Mme Sandra Courtine, M. Michel Cribier, Mme Sylvie de Lannoy, M. Alexandre Driguet, M. Patrick Jaubertie, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liebert, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Catherine Nataf, Mme Nadine Pouillon, Mme Bérengère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : Mme Danielle Juranville, Mme Marie Lutte et M. Pierre Schneider.

Renouvellement de la présidence du Conseil de quartier Arsenal

Suite au renouvellement des membres du Conseil de quartier et conformément au calendrier prévu par la charte des Conseil de quartier du 4^e, le renouvellement de la présidence prévoit, pour chacun des quatre Conseils de quartier du 4^e, l'élection d'un binôme paritaire de candidats volontaires.

Mme Sylvie de Lannoy, actuelle présidente du Conseil de quartier Arsenal, souhaite, dans le cadre de la fin de ses fonctions, saluer les membres de Conseil de quartier et remercier la coordinatrice des Conseils de quartier de la Mairie du 4^e pour son accompagnement constant, notamment à l'occasion d'événements où peu de mobilisation était constatée. Elle précise que sa participation au sein du Conseil de quartier lui a permis de rencontrer des riverains voisins et de constater l'aboutissement de quelques projets, évoquant les jeux du square Galli, les bancs installés près de la statue Beaumarchais ou encore l'installation du panneau lumineux Quai des célestins.

M. Pierre Lucot et Mme Sarah Klucsar se sont portés candidats à la présidence et à la vice-présidence du Conseil de quartier Arsenal. Ils se présentent succinctement aux membres du Conseil de quartier. M. Pierre Lucot définit l'instance du Conseil de quartier comme un espace de démocratie participative ouvert sur le quartier et souligne l'importance de communiquer en interne et vers l'externe et invite les membres à lui faire part de leur envie de co-animer le Conseil de quartier. Il est favorable à considérer son mandat comme révocable suivant avis du Conseil. Il évoque la possibilité de faire un roulement, si le besoin s'en faisait sentir, et insiste sur le rôle du travail collectif dans la progression dynamique de cet instance de démocratie. Mme Sarah Klucsar, qui se propose d'accompagner M. Pierre Lucot au sein de la présidence du Conseil de quartier Arsenal, explique habiter le quartier depuis plus de seize ans et être mère de famille. Elle explique qu'elle souhaite s'engager pour son quartier et son arrondissement.

Il est procédé au vote des membres du Conseil de quartier : sur 23 votants, 21 membres votent en faveur du binôme candidat et 2 votes blancs sont comptabilisés. La présidence du Conseil de quartier Arsenal est à présent confiée à M. Pierre Lucot, en tant que président du Conseil de quartier Arsenal et à Mme Sarah Klucsar en tant que vice-présidente.

Budget participatifs 2016 : propositions

Projet de réaménagement de la place Teilhard de Chardin proposé par M. Pierre Colboc

Un atelier citoyen animé par M. Pierre Colboc s'était constitué au sein du Conseil de quartier Arsenal afin de travailler à une proposition au budget participatif 2016 de réaménagement de la place Teilhard de Chardin. Suite aux deux ateliers citoyens organisés à son initiative, il présente aux membres du conseil de quartier le projet.

Suite à la présentation, illustrée par les recherches de Marie-Claude Lhommet et les esquisses de Pierre Colboc, les membres procèdent à un vote afin de vérifier que l'inscription du projet au budget participatif 2016 répond à une volonté collective des membres du Conseil de quartier. L'ensemble des membres présent votent en faveur du projet proposé par M. Pierre Colboc et le soutiennent au budget participatif.

Au vu de la qualité de cette présentation, il est également proposé que celle-ci fasse l'objet d'une réunion publique dont le conseil précisera ultérieurement l'intitulé et la date, celle-ci devant correspondre au moment du vote des parisiens sur les projets retenus.

Projet de Trilib par Mme Sylvie de Lannoy

Mme Sylvie de Lannoy explique avoir déposé au budget participatif 2016 un projet de Trilib qui consiste à mettre à disposition des tricycles aux habitants, aux adultes, aux personnes à mobilité réduite et aux personnes qui souhaitent transporter des charges lourdes. Elle invite les membres du conseil de quartier à soutenir son projet sur la plateforme dédiée au dépôt de projets. Plusieurs membres sont favorables à sa proposition.

Projets de M. Philippe Loiret

M. Philippe Loiret explique que le projet de végétaliser le mur Airparif situé dans la rue de Brissac a été déposé à titre individuel. Il informe également les membres du Conseil de quartier que l'association du quartier Morland a proposé en son nom un projet parisien et un projet d'arrondissement. Le projet parisien consiste à installer un kiosque à musique dans le square Henri Galli et le projet d'arrondissement à rétablir le cours du petit bras de la Seine qui coulait le long de l'actuel boulevard Morland.

Batiment Morland

Les membres du Conseil de quartier évoquent la présentation des projets retenus par la Ville de Paris qui se tient actuellement au Pavillon de l'Arsenal parmi laquelle le projet du bâtiment Morland les concerne particulièrement.

M. Pierre Lucot a le regret de constater que le Conseil de quartier n'a jamais été contacté pour ce projet qui transformera le quartier. Il invite les membres du Conseil de quartier à prendre connaissance du projet afin d'en débattre lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier Arsenal. M. Philippe Loiret explique que l'association du quartier Morland a été consultée lors de trois ou quatre réunions et Mme Sylvie de Lannoy, avoir échangé avec une équipe candidate non retenue. M. Pierre Lucot souhaite que le Conseil de quartier rencontre l'équipe retenue.

Divers

Certains membres s'interrogent sur l'impact de la fusion des arrondissements 1-2-3-4 sur le quartier. *Ce point sera à suivre par le Conseil.*

Une habitante du 2 rue Crillon explique que l'association de son l'immeuble s'oppose (pour des raisons sanitaires) à l'installation d'une antenne Free venant s'ajouter à d'autres antennes installées à proximité. *Ce point sera à suivre par le Conseil.*

Michel Cribier diffuse le « trombinoscope » qu'il a mis au point. Des membres du Conseils n'ayant pas reçu sa demande (mauvaises adresses), chacun est invité à fournir au plus vite une photo à Michel.

Prochaines réunions en 2016 :

de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement

Mercredi 16 mars, mardi 12 avril, mardi 17 mai et mardi 22 juin

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, M. Enrique Castro Munoz, Mme Christelle Chauveau, M. Pierre Colboc, Mme Sandra Courtine, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguët, Mme Laetitia Duchesne, Mme Monique Hardy-Houis, M. Patrick Jaubertie, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, Mme Marie Lutte, M. Patrice Migault, Mme Catherine Nataf, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, Mme Bérengère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Invité(e)s : M. Simon Timbert, M. Moncef Djballah et M. Martial Guibado.

Excusé(e)s : Mme Danielle Juranville, Mme Arlette Liebert et M. Pierre Schneider.

Présentation du projet Flux Par Johan Amselem

Chorégraphe d'une compagnie de danse appelée la Halte garderie, M. Johan Amselem est venu présenter le projet FLUX organisé dans le 4^e arrondissement. Il explique son parcours personnel et professionnel dont l'évolution l'a mené à créer des spectacles mêlant danseurs professionnels, danseurs amateurs et public. Il explique que le Maire du 4^e souhaitait proposer aux habitants du 4^e et aux parisiens un projet culturel, synergique et gratuit. Ainsi le projet FLUX propose seize projets aux formes chorégraphiques diverses le samedi 2 juillet 2016 à des lieux et des horaires différents dans l'arrondissement.

La programmation propose 4 flash-mob dansés 4 fois dans la même journée (1 flash-mob hip hop, 1 flash-mob pulse (contemporain), 1 flash-mob rock et 1 flash-mob pop). Des ateliers sont également mis en place : « Entrez dans la lenteur » : un tai chi chorégraphique répété dans 8 endroits différents qui consiste à créer une sorte de parenthèse dans le tumulte urbain, « Nous sommes des animaux » : un travail vers la mécanique animale, et « La randonnée chorégraphique » : une grande marche combinée à des pas en déplacement accompagnée d'une fanfare en tête de cortège. Sont prévus également le bal contemporain et le bal électro dans la Halle des Blancs Manteaux. Les membres du Conseil de quartier sont vivement invités à participer aux neufs projets présentés dont les inscriptions sont encore ouvertes. M. Johan Amselem explique que d'autres propositions inviteront spontanément le public tout au long de la journée : dans la rue des Barres il sera possible de danser le slow ; devant le Marcounet se tiendra un bal populaire ; le jardin du Clos des Blancs Manteaux accueillera un bal pour les enfants ; une scène ouverte « Bon pour un tour » offrira aux compagnies amateurs la possibilité de présenter cinq minutes de leur travail et un travail de guide réalisé par trois personnes permettra à un public aux yeux fermés de se promener dans l'arrondissement. M. Johan Amselem fait part également d'un besoin en bénévoles en charge d'accompagner les danseurs et d'encadrer l'événement. Toute personne intéressée à danser ou à encadrer l'événement peut se rapprocher du Pôle citoyen de la Mairie du 4^e. Des informations complémentaires sont accessibles sur <http://fluxle4danse.paris.fr/>.

Aux différentes questions posées, M. Johan Amselem répond que le niveau de décibel de l'événement sera conforme aux normes et que les différents ateliers de danse se tiendront dans des salles de la Mairie du 4^e, à Micadances, et à l'observatoire du BHV. La participation est ouverte aux enfants accompagnés à partir de 7 ans et aux enfants munis d'une autorisation parentale à partir de 14 ans. Les membres du Conseil de quartier Arsenal félicitent le chorégraphe pour ce beau projet.

Point sur budget du Conseil de quartier réalisé par M. Michel Tondu, Directeur Général Adjoint des Services de la Mairie du 4e

Les membres du Conseil de quartier ont souhaité aborder la question du budget afin de connaître les modalités d'utilisation du budget du Conseil de quartier et pouvoir envisager la possibilité de financer des projets.

M. Michel Tondu, Directeur des Services Adjoint de la Mairie du 4^e, explique que la comptabilité publique se caractérise principalement par des « écritures », équivalentes à des lignes budgétaires, et qu'il n'est pas possible de travailler avec de l'argent monétaire. Il rappelle que deux budgets concernent le Conseil de quartier : un budget de fonctionnement de 3306 euros et un budget

d'investissement de 8264 euros. Les dépenses de fonctionnement concernent le financement d'un repas de quartier, d'éléments de communication (flyers, tirage d'un journal, affiches) et l'ensemble des dépenses qui permet à l'instance du Conseil de quartier de fonctionner. Les frais d'investissement recouvrent par exemple l'achat d'éléments comme un banc. Il rappelle que l'unique ordonnateur en comptabilité publique est le Maire d'arrondissement et que l'interface pour élaborer des dépenses est la coordinatrice du Conseil de quartier ou l'administration qui ordonne des crédits. Il ajoute que certaines prestations sont prohibées telles que la subvention d'associations ou la rémunération de personnes. Il invite les membres du Conseil de quartier à anticiper leurs dépenses compte tenu de leurs inscriptions dans des lignes budgétaires (commandes publiques, fournisseurs..) et des délais impartis. Il rappelle la nécessité de planifier annuellement les dépenses du Conseil de quartier comme il est stipulé dans la Charte des Conseils de quartier du 4^e.

Il est demandé si le budget du Conseil de quartier peut répondre au financement d'outils pédagogiques pour l'école Tournelles. Tout en signalant qu'il peut être délicat de privilégier une école plutôt qu'une autre, M. Michel Tondu répond qu'il est possible de financer ce type d'achat, s'il a au préalable fait l'objet d'un vote et obtenu la faveur de la majorité des voies.

Les membres du Conseil de quartier souhaitent le financement d'une baby-sitter afin de permettre aux membres monoparentaux d'assister aux réunions. Au vu des précisions obtenues lors de la présentation de Monsieur Tondu confirmant l'impossibilité de rémunérer des personnes, M. Pierre Lucot propose de soumettre à l'avis du prochain conseil le financement de cette prestation de baby-sitter sous forme de « chapeau » alimenté par les conseillers. Les conseillers intéressés auront à charge d'organiser la garderie (choix du baby-sitter) et de soumettre cette proposition (avec son coût) au vote du prochain conseil.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier

M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal et Adjoint au Maire du 4^e, effectue un point d'actualité à chaque début de réunion du Conseil de quartier. Absent lors de la dernière réunion, il remercie la nouvelle présidence de son engagement et salue Mme Sylvie de Lannoy pour son investissement et son travail. Il se réjouit par ailleurs de l'augmentation des membres depuis la réforme des Conseils de quartier du 4^e.

Les travaux de la piste cyclable du boulevard Bourdon ont commencé : elle sera déplacée du trottoir sur la voirie côté Bassin. M. Pacôme Rupin fait remarquer l'importante circulation de cette voie mais espère que la piste cyclable va inciter les automobilistes à rouler moins vite. Il remercie par ailleurs les membres du Conseil de quartier qui se sont investis dans la concertation menée depuis presque un an dans le cadre du réaménagement de la place de la Bastille. Il annonce que le scénario retenu propose de joindre la colonne de juillet au bassin de l'arsenal, d'élargir les trottoirs et de réduire l'espace pour les voitures. Le projet de piste cyclable boulevard Bourdon s'inscrit ainsi dans le sens du futur aménagement de la place de la Bastille et répond à la volonté de donner plus de place aux piétons.

Des membres du conseil font par ailleurs remarquer la dangerosité de la piste cyclable Boulevard Morland, au niveau du passage piéton devant la place Teilhard de Chardin.

Place Teilhard de Chardin

M. Pierre Colboc procède à la lecture du courrier cosigné par le président du Conseil de quartier et envoyé il y a un mois au Maire du 4^e. Ce courrier, à ce jour sans réponse, est une demande faite au Maire de permettre une prise de contact entre le Conseil et la DHAAP (service des fouilles).

M. Pacôme Rupin explique que la DEVE travaille avec la DAC sur un projet d'aménagement de la place qui prend compte la découverte des vestiges. Il apprécie l'engagement du Conseil de quartier qui a proposé au budget participatif 2016 un projet pour la place Teilhard de Chardin. Il ajoute que cette démarche permet à la Ville d'étudier leur projet et de prendre en compte l'avis des citoyens. Il exprime son souhait de rapprocher les citoyens des personnes des services qui ont également travaillé à un projet. Il annonce qu'un premier travail de l'ordre de l'esquisse a été élaboré par la DEVE. Les membres du Conseil de quartier se déclarent surpris d'apprendre qu'une esquisse a déjà été réalisée sans qu'ils aient été consultés. Ils renouvellent leur demande d'accès à

l'information et soulignent la nécessité de lancer rapidement une concertation avec les services ayant réalisé cette esquisse, réitérant leur demande de concertation et leur souhait d'être reconnus comme une force de proposition. M. Pacôme Rupin les informe qu'une présentation des premières propositions de la DEVE sera effectuée.

Après le départ de Pacôme Rupin, les conseillers, rappelant le long historique d'investissement du conseil de quartier sur ce square, mettent en garde la Mairie sur la lourde déconvenue que constituerait la non prise en compte de leur demande de concertation tout comme de leurs propositions.

Afin de donner plus de poids au conseil de quartier dans cette concertation, Mme Julie Legg appelle les membres à soutenir massivement le projet de M. Pierre Colboc en le « likant » sur la plateforme pour créer un buzz.

Antenne rue crillon

Suite aux réponses de la Mairie, Mme Julie Legg explique que la RATP n'a pas répondu au courrier de l'association des copropriétaires du 2 rue Crillon, immeuble sur lequel sont installées plusieurs antennes. Ce courrier exprime la demande d'accueillir l'antenne Orange sur une potence prévue à cet effet sur l'immeuble de la RATP situé à proximité. S'agissant d'une question de santé publique, les membres du Conseil de quartier demandent s'il est possible que la Mairie du 4^e relance la RATP.

Les membres du Conseil de quartier demandent d'avoir accès au suivi de l'Agence d'Ecologie Urbaine de la Ville de Paris afin de connaître les mesures réelles des fréquences émises par les antennes déjà présentes. Ils souhaitent également avoir des capteurs pour réaliser des contrôles sur une période plus longue et plus aléatoire. Pour que le conseil puisse financer cet achat de matériel, il est demandé aux conseillers intéressés de présenter au prochain conseil de quartier le coût de l'appareil et de mettre en valeur l'intérêt sanitaire de cette acquisition dont l'utilisation pourra être élargie sur l'ensemble du quartier.

Sdf de la rue Mornay

M. Pierre Lucot a écrit au Maire du 4^e pour signaler la présence depuis plus d'un mois d'une famille de sdf à l'angle de la rue Mornay et de la rue Schonberg. Il demande notamment quels sont les pouvoirs et les mesures d'aides de la mairie. Dans l'hypothèse où elle n'en a pas, il demande ce que peut faire le Conseil de quartier. Il sera fait lecture de la réponse du Maire lors du prochain Conseil.

Batiment Morland

L'aménagement de l'ancienne Cité administrative Boulevard Morland fait partie des 22 appels à projets lancés dans le cadre de « Réinventez Paris ». Les présidents ont rencontré le lauréat du projet et en rendent compte lors de la réunion. Le projet est principalement composé d'aménagements privés à l'exception de quelques logements sociaux donné à un bailleur. Il est regretté que le projet retenu supprime la respiration actuelle du boulevard Morland sur la tour en la remplaçant par une construction le long du boulevard. Cette construction, en avancée sur les bâtiments actuels, crée un regrettable goulot d'étranglement parallèle à la façade de la bibliothèque.

M. Pierre Lucot et Mme Sarah Klucsar ont demandé une présentation du projet par l'architecte et le promoteur lors de la séance du mois de mai. Ils vont également voir dans quelle mesure le Conseil de quartier peut être associé ou intervenir sur le projet (orientations de certains commerces non attribués, usage public de la piscine, coût et possibilité de prise en charge dans le projet de crèche privée,...). Les conseillers sont invités à aller voir la présentation du projet au Pavillon de l'Arsenal afin de préparer la réunion de mai. Dans cet objet, un premier tour de table serait fait à l'occasion du prochain conseil de quartier.

Tour de table : axes de travail et propositions

Différentes pistes de projets sont proposées par les membres du Conseil de quartier : soirée crêpe et galette pour rendre le conseil plus convivial, repas de quartiers, l'organisation d'un événement public pour communiquer sur le projet Teilhard de Chardin en juin, sécurisation d'un carrefour, et une action de propreté en collaboration avec la présidente de l'association Greenbird.

Mme Galissié, représentante de parents d'élèves du collège Charlemagne, présente succinctement un projet porté par le collège Charlemagne autour du street art : des artistes reconnus vont réaliser cinq fresques sur des murs du collège sur le thème de la devise « liberté, égalité et fraternité » et la différence. Elle informe les membres du Conseil de quartier qu'elle nécessite une aide au financement d'un repas de quartier envisagé dans la cour de l'école pour l'inauguration des œuvres.

Il est demandé aux conseillers de formaliser leurs projets (localisation précise dans le cadre d'un problème d'aménagement avec si possible photos, habitants ciblés, fréquence de l'évènement,...) afin qu'ils puissent être validés par vote lors du prochain conseil.

Il est par ailleurs rappelé que pour être inscrit sur le « cahier de suivi », toute demande doit faire l'objet d'un vote du Conseil.

Divers

Demande d'informations sur les travaux du 8 rue Charles V et sur le projet de déplacer le square Henri Galli vers l'école Massillon.

Regret de constater la fermeture des petits commerces citant l'exemple du magasin de jouets rue Saint- Paul dont le loyer fixé par la RIVP a excessivement augmenté.

Il est signalé la présence d'un clou dangereux sur un jeu du square Henri Galli (intervention urgente des services) et d'un enfoncement de chaussée devant le 16 bis du boulevard Morland au niveau du feu de stationnement provoquant lors des pluies une gerbe d'eau au passage des voitures.

Prochaines réunions en 2016 :

de 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e arrondissement

Mardi 12 avril, 17 mai et mardi 22 juin

<p><i>Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.</i></p>
--



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, M. Enrique Castro Munoz, Mme Sandra Courtine, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguët, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Arlette Liebert, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider, Mme Claire Vacher et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : Mme Christelle Chauveau, M. Pierre Colboc, Mme Sylvie de Lannoy, Mme Monique Hardy-Houis, Mme Danielle Juranville et M. Patrice Migault.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e et échanges avec les membres du Conseil de quartier.

Place Teilhard de Chardin

M. Pacôme Rupin annonce que la Mairie de Paris a arbitré favorablement le projet de valorisation de l'enceinte Charles V découverte lors des fouilles archéologiques préventives, ainsi que le budget supplémentaire nécessaire à cette valorisation (190 000€). Il explique que le projet élaboré par M. Pierre Colboc, en collaboration avec l'atelier citoyen du Conseil de Quartier et déposé au budget participatif du 4^e par les membres du Conseil de quartier a été porté à la connaissance des services de la DEVE.

M. Pacôme Rupin explique que la Maire de Paris arbitre le budget et que le choix du projet fait l'objet d'échanges entre la DRAC et les services techniques de la Ville de Paris. Il insiste sur la volonté de la Mairie de Paris, du Maire du 4^e, de la majorité de l'équipe municipale et de celle des membres du Conseil de quartier de valoriser ces vestiges.

Il précise que la réunion publique, organisée le mercredi 17 mai à 18h30 au Pavillon de l'Arsenal sera l'occasion pour les membres du Conseil de quartier d'échanger avec les services et plus largement les habitants du 4^e.

M. Pierre Lucot, président du Conseil de quartier, propose que le Conseil de quartier participe à l'organisation de cette réunion publique en présentant, en préalable du projet de revalorisation de l'enceinte et du projet de jardin étudié par la DEVE, l'historique de la place élaboré par Marie-Claude Lhommet ainsi que le projet de Pierre Colboc soutenu par le Conseil de quartier. Il demande donc à être informé préalablement à l'organisation de cette réunion.

Suite à la demande renouvelée des membres du Conseil de rencontrer les archéologues, M. Pacôme Rupin explique qu'il n'a pas eu, en tant qu'élu du 4^e arrondissement, de contacts avec eux et que le projet est sous une responsabilité partagée entre la DRAC et la Mairie de Paris.

M. Pacôme Rupin précise qu'il ne pourra y avoir que très peu de débats sur la question de la valorisation mais que l'aménagement du jardin sur le reste de la Place fera l'objet d'une réelle concertation du Conseil de quartier avec les services de la DEVE. M. Michel Cribier fait part de sa grande satisfaction au regard du choix de valoriser ces vestiges et du maintien d'un projet de jardin public sur cette place.

Antenne du 2 rue Crillon

M. Pacôme Rupin explique que la Mairie du 4^e ne voit pas d'inconvénients à l'installation de cette antenne au 2 rue Crillon. Il invite les copropriétaires à contacter directement Orange.

Concernant les questions relatives à l'implantation de ces antennes, les membres du Conseil de quartier précisent qu'il s'agit d'une problématique de santé publique qui ne peut se limiter à une simple vérification du respect occasionnel des normes formelles limitant ces émissions. La possibilité de mesurer plus fréquemment les ondes émises permettrait de mieux juger de la nature de ces nuisances. Devant le prix élevé des appareils de mesure (environ 4500 euros) les membres du Conseil de quartier envisagent la possibilité d'une mutualisation des budgets des quatre Conseils de quartier pour financer un achat et souhaitent se rapprocher des autres Conseils de quartier du 4^e pour échanger sur le sujet.

Sdf de la rue Mornay

En sus des solutions apportées propres à cette situation (voir les éléments d'information en PJ), M. Pacôme Rupin explique que tout citoyen peut s'engager dans le domaine de la solidarité. Il invite les membres du Conseil de quartier Arsenal qui le souhaitent à se rapprocher de Mme Anne Lebreton, Adjointe au Maire en charge de la lutte contre l'exclusion, et s'engager en accompagnant des maraudes dans l'arrondissement avec les associations qui assurent ces missions.

Centre de recherche interdisciplinaire du 8-10 rue Charles V

Mme Alice Quilès demande si la Mairie du 4^e a pris en compte l'ensemble des nuisances provoquées par la construction d'un bâtiment de cinq étages sur la parcelle du 8 rue Charles V, qui jouxte le terrain de sport Neuve Saint-Pierre et qui accueille un bâtiment de deux étages. M. Pacôme Rupin explique que ce projet est mené par la RIVP, et que les répercussions du chantier sur l'espace public seront très étroitement contrôlées par la Direction de la Voirie. La possibilité de se rapprocher du maître d'ouvrage afin d'aborder la question des nuisances est évoquée par des membres du Conseil de quartier.

Batiment Morland

Suite à la rencontre du président et de la vice-présidente du Conseil de quartier Arsenal avec le promoteur lauréat du projet, les membres du Conseil de quartier souhaitent organiser une réunion publique de présentation. Suite à leurs visites de l'exposition du Pavillon de l'arsenal, différents avis sont exprimés autour du futur projet du bâtiment Morland. M. Pierre Lucot rappelle qu'il est question d'un projet privé répondant à un cahier des charges municipal et qu'une modification totale du projet ne peut être envisagée sauf à relever un non respect des demandes de la Mairie. Il espère cependant que le Conseil de quartier et les habitants du quartier puissent être entendus dans le cas où une concertation pourrait être mise en place avec le promoteur.

Fort de l'expérience de l'immeuble de la Cogedim, qui comprend de nombreuses malfaçons et ne respecte pas les finitions prévues, un conseiller insiste sur l'importance à ce que le promoteur s'engage à respecter la qualité architecturale et les finitions du projet. En accord avec le promoteur, les membres du Conseil de quartier souhaitent organiser une réunion publique le 9 juin soit à la Mairie du 4^e soit au Pavillon de l'Arsenal.

Divers

Il est annoncé que l'opération « Paris fais toi belle 2016 » sera organisée dans le quartier de l'Arsenal le samedi 4 juin.

Il est demandé à ce que le calendrier des travaux d'éclairage de la rue Schomberg soit communiqué au plus vite.

Certains conseillers expriment le souhait d'améliorer l'éclairage du boulevard Henri IV.

Mme Sarah Klucsar souhaite initier un atelier en vue d'organiser un vide grenier de quartier au printemps 2017.

Une réunion des présidents et vice-présidentes avec le Maire du 4^e s'est tenue avant la réunion du Conseil, afin d'initier le rapprochement entre les Conseils de quartier et de les informer de l'organisation prochaine d'une rencontre des binômes présidentiels avec le Commissaire du 4^e.

M. Pierre Lucot annonce qu'une rencontre des présidents et des vice-présidentes des quatre Conseil de quartier du 4^e avec le Commissaire du 4^e est programmé le jeudi 12 mai à 17h30. Un travail préalable sera réalisé au sein du Conseil de quartier sur les questions à poser au Commissaire lors de ce rendez-vous.

Carnet de suivi

M. Pierre Lucot rappelle qu'il est nécessaire de procéder à un vote pour qu'une question soit inscrite au compte rendu.

La question de relocaliser le terrain de sport éphémère installé temporairement place Teilhard de Chardin intéresse l'ensemble des membres qui votent unanimement sur ce point.

Il est également demandé à la Mairie du 4^e d'informer les membres du Conseil de quartier sur la possibilité de rendre publique l'ancienne cour de la caserne Schomberg (12 voies pour, 4 abstentions).

Il est signalé à la Mairie du 4^e le manque de toilettes dans le quartier et l'absence de réponse sur la proposition d'installer une sanisette Decaux à la place du kiosque à journaux du boulevard Henri IV. Il est proposé également l'emplacement situé à l'angle de la rue de Sully sur le boulevard Henri IV.

Prochaines réunions en 2016 :

17 mai : Réunion publique sur le thème de l'aménagement de la place Teilhard de Chardin

Mardi 22 juin, de 19h à 21h : Réunion du Conseil de Quartier à la Maison des Associations du 4^e arrondissement

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Enrique Castro Munoz, M. Pierre Colboc, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguet, Mme Laetitia Duchesne, Mme Danielle Juranville, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Philippe Roufiat, Mme Denise Viala et Mme Marie-Antoinette Vitse.

Excusé(e)s : M. Benjamin Braun, Mme Christelle Chauveau, Mme Arlette Liebert, M. Patrick Jaubertie, Mme Catherine Nataf, M. Pierre Schneider, Mme Claire Vacher et M. Patrice Migault.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal.

Lecture des réponses de la Mairie du 4^e et échanges avec les membres du Conseil de quartier.

Relocalisation du Playground

Suite à la demande du Conseil de quartier d'installer un terrain de sport dans le quartier de l'Arsenal (de type l'installation éphémère du terrain de sport Playground sur la place Teilhard de Chardin), M. Pacôme Rupin rappelle les études et réponses de la Mairie du 4^e quand à sa relocalisation. Il explique à nouveau qu'il n'existe pas, à proximité de la Place Teilhard de Chardin, d'espace libre et suffisamment grand pour installer un terrain de sport. Il comprend l'idée du conseil de Quartier d'installer celui-ci sur le quai Henri IV, proposition refusée par la Mairie de Paris en raison de son caractère mémoriel dans le cadre des commémorations. Il ajoute que la fermeture des berges sur seine permettra d'améliorer et enrichir l'offre sportive.

Ancienne cour de la caserne Schomberg

Les membres du Conseil de quartier, rappelant l'absence d'aire de repos et de jeux dans le quartier, sont favorables à l'ouverture d'un jardin dans cet espace « public ». Ils invitent la Mairie du 4^e à insister auprès de Paris Habitat pour que cet espace, aujourd'hui clos, puisse profiter au quartier.

Sur la possibilité de rendre publique l'ancienne cour de Schomberg, M. Pacôme Rupin répond que la Mairie du 4^e est favorable à cette idée mais pose comme préalable un accord des locataires en sus de l'accord de Paris Habitat.

Calendrier des travaux d'éclairage de la rue Schomberg

La Mairie du 4^e informe les membres du Conseil de quartier que les études techniques pour l'équipement des rues Schomberg, Arsenal et Brissac ont été validées. En fonction du planning de travail d'Evesa, le prestataire qui assure la pose et la maintenance des candélabres à Paris, les travaux se feront probablement à partir de la fin du mois d'août ou du mois de septembre.

Intervention de Mme Isabelle Velly, Directrice de l'école Tournelles

La directrice de l'école Tournelles, Mme Isabelle Velly et le professeur des écoles de la classe de CP, M. Olivier Abitbol, sont venus rencontrer les membres du Conseil de quartier Arsenal et leur présenter l'intérêt d'un projet pour les enfants et familles du quartier.

Le projet consiste à l'acquisition d'un tableau numérique interactif (TBI) à destination des élèves de l'école. Mme Isabelle Velly précise que l'école Tournelles comptabilise cinq classes et un total de 133 élèves. Le budget de l'éducation nationale ne permettant pas de développer le travail sur matériel informatique et le développement du numérique étant un axe prioritaire de Mme la Ministre, Mme Isabelle Velly explique l'intérêt d'acquérir un TBI : équipement particulier, ce tableau interactif répond au changement et au comportement des enfants aujourd'hui. Elle précise que le coût financier est de 5052 euros, et comprends le matériel, son installation et son entretien.

Les membres du Conseil de quartier se prononcent par vote pour le financement de cet équipement sur le budget 2016 du CQ : onze voies sont favorables à cet achat, une est contre et trois membres ne prennent pas part au vote.

Theilard de chardin

Le président du Conseil de quartier M. Pierre Lucot rappelle le mécontentement exprimé par des habitants et des membres du Conseil de quartier au regard de l'esquisse présentée par la DEVE lors de la réunion publique du 17 mai. A la suite de cette réunion, à l'issue de laquelle M. le Maire a souhaité qu'une discussion s'engage entre le CQ et les services de la ville, il explique avoir rencontré avec Pierre Colboc, des représentants de la Direction des Affaires Culturelles, de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement et de la Mairie du 4^e. Lors de cette réunion, il a été indiqué aux représentants du CQ que la marge de manœuvre possible sur l'esquisse présentée s'avérait très réduite au vu des contraintes techniques, budgétaires et calendaires du site.

Les membres du groupe de travail Theilard de Chardin du Conseil de quartier Arsenal jugent que le projet de « valorisation » proposé par la DEVE est pénalisant pour l'aménagement du futur jardin. Devant l'impossibilité exprimée par Monsieur le Maire et les services techniques de la ville, de voir ce projet amendé, le groupe de travail propose à regret de ne plus « mettre en valeur » les ruines et de les laisser enterrées afin de ne pas pénaliser l'aménagement du jardin.

Les membres du Conseil de quartier présents, expriment leur regret de constater que leur proposition de concertation n'a pas été prise en compte et qu'un compromis de modification ou de suppression de la mise en valeur n'ait pas été possible. Ils regrettent également que le projet DEVE ne soit plus amendable et qu'ils soient contraints de l'accepter tel quel.

Au vu des interrogations de certains membres portant sur la participation citoyenne et la démocratie, M. Pacôme Rupin souligne la nécessité en premier lieu de s'interroger sur le rôle d'un Conseil de quartier puis appelle à regarder objectivement le travail du Conseil de quartier mené en collaboration depuis de nombreuses années avec la Mairie du 4^e. Il rappelle qu'en 2012 un projet de végétalisation a été amorcé sur la place par le biais de jardinières plantées installées sur la place à la demande du Maire du 4^e qui souhaitait répondre à la demande des habitants. Une concertation s'est ensuite mise en place en 2014 avec des propositions de jardins présentées au Conseil de quartier Arsenal. Suite à la découverte des fouilles, l'ensemble des acteurs concernés, la Mairie du 4^e, le Conseil de Quartier et la Mairie de Paris se sont prononcés pour une valorisation des vestiges. M. Pacôme Rupin explique que le projet de la DEVE est un « compromis » et qu'il s'agit d'un arbitrage de la Maire de Paris, élue démocratiquement par les habitants.

Pour clore le débat, les membres du Conseil de quartier procèdent à un vote : aucun membre présent ne soutient la proposition de la DEVE, treize personnes proposent l'aménagement d'un jardin sans vestiges et trois membres s'abstiennent de voter.

Projet de diminution de la nuisance sonore du bvd Morland proposé par Mme Julie Legg

Mme Julie Legg propose des aménagements « légers » afin de limiter les nuisances liées à la circulation au niveau du carrefour Bourdon/Morland : déplacement d'environ 3m du passage piéton qui permettrait de ne pas bloquer l'accès au boulevard Morland et d'éviter ainsi le klaxon systématique des automobilistes bloqués et marquage au sol des deux voies à l'entrée du boulevard Morland afin d'éviter également les coups de klaxon des véhicules se rabattant sur les deux voies.

La présentation de ces propositions (diapos) a été remise à la Coordinatrice des Conseils de quartier qui informera le CQ du suivi de cette proposition que le conseil soutien.

Divers

Mme Sarah Klusar et Laetitia Duchesne souhaitent organiser un vide-greniers dans le quartier de l'Arsenal. Les membres du CQ intéressés par ce projet sont invités à s'associer à ce groupe de travail. Celui-ci se rapprochera d'Hortense et des autres CQ qui organisent déjà un vide grenier afin de faire un état d'avancement de ce projet lors des prochains CQ.

Les dates des Conseils de la rentrée seront rapidement communiquées à l'ensemble des conseillers.

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, M. Enrique Castro Munoz, M. Pierre Colboc, M. Michel Cribier, Mme Laetitia Duchesne, Mme Sarah Klucsar, Mme Julie Legg, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Arlette Liebert, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Philippe Roufiat, Mme Nadine Pouillon, Mme Claire Vacher, Mme Marie-Antoinette Vitse, Mme Liliane Godard, M. Sébastien Aubry et Mme Fellous.

Excusé(e)s : Mme Christelle Chauveau, Mme Sylvie de Lannoy, M. Alexandre Driguet, Mme Danielle Juranville, M. Patrick Jaubertie, M. Patrice Migault, Mme Catherine Nataf et M. Pierre Schneider.

Point d'actualité de Pacôme Rupin

M. Pacôme Rupin présente les réponses aux propositions du Conseil de quartier Arsenal du mois de juin 2016.

Voies sur berges

Suite aux questions relatives aux voies sur berges, il explique que le tunnel de la voie Georges Pompidou est actuellement fermé et que sa date de réouverture n'est pas encore connue. Il précise que ce tunnel doit être dépollué et que le projet des berges de Seine se met en place par étape. Le projet de fermeture des voies sur berges à la circulation a été voté en Conseil de Paris, les tunnels ne seront donc pas être réouverts à la circulation. Il convient que l'on ne peut pas actuellement faire de vélo ou du footing dans ces tunnels mais il est nécessaire d'accepter cette fermeture temporelle le temps de les aménager.

Les membres du Conseil de quartier Arsenal s'interrogent sur la rapidité des secours et le bruit généré par la fermeture des voies sur berges. M. Pacôme Rupin explique que la Préfecture de Police a donné son accord sur ce projet, elle estime donc que les véhicules de secours ont la capacité de passer en cas de besoin. Au vu des nuisances constatées sur les quais hauts, les membres du Conseil de quartier proposent cependant que le radar installé pour les quais bas soit installé sur le quai Henri IV sur lequel les véhicules circulent trop vite.

Sécurité et démocratie

Suite aux propositions d'aménagements de Mme Julie Legg pour limiter les nuisances liées à la circulation au niveau du carrefour Bourdon/Morland, M. Pacôme Rupin explique qu'une réflexion sur les carrefours et les circulations piétonnes et cyclistes est à mener, notamment dans les endroits où plusieurs croisements s'entremêlent. Il précise que la Ville de Paris, avec les Mairies d'arrondissements et la Préfecture de Police mène actuellement cette réflexion. La proposition d'aménagement de Julie Legg n'étant pas prise en compte les membres du Conseil de quartier Arsenal s'interrogent sur la pertinence et l'utilité de faire des propositions. M. Pacôme Rupin répond que le Conseil de quartier a des missions et des responsabilités autres et que les sujets de circulation concernent la Préfecture de Police et la Mairie centrale.

Les membres du conseil de quartier Arsenal concluent qu'il n'y a pas de possibilité de faire une proposition qui puisse être acceptée et qu'il est dorénavant inutile de faire des propositions de circulation. Pacôme Rupin rappelle par ailleurs que n'étant pas élu, le conseil de quartier n'a pas de pouvoir décisionnaire, ce pouvoir étant délégué par vote tous les cinq ans au Maire et à ses aux conseillers d'arrondissement.

Travaux d'éclairage de la rue Schomberg

Il est précisé que les travaux d'éclairage de la rue Schomberg ont été réalisés du 29 août au 2 septembre 2016.

Les riverains présents au Conseil de quartier jugent cependant l'éclairage toujours insuffisant et demandent à ce qu'un état des lieux soit effectué la nuit.

Theilard de chardun

Les membres du Conseil de quartier Arsenal demandent si des points d'arbitrage leurs seront soumis et s'interrogent sur le devenir de la statue. M. Pacôme Rupin explique que le sort de la statue n'a pas encore été à sa connaissance arbitré. Devant le sentiment désabusé des conseillers de quartiers rappelant le souhait rejeté du Conseil de quartier d'améliorer le projet de la DEVE jugé non adapté au site, M. Pacôme Rupin ajoute que les Conseils de quartier ont leur utilité et rappelle que l'initiative d'aménager un jardin sur la place Teilhard de Chardin est une proposition du Conseil de quartier.

TEP Neuve Saint-Pierre

Les membres du Conseil de quartier Arsenal font remarquer que le TEP Neuve Saint-Pierre est d'abord pour les établissements scolaires, puis pour les associations et que peu de créneaux sont destinés au public.

Ils demandent si la procédure de réservation est inchangée (sur internet) et comment cela va se passer compte tenu des nouveaux aménagements.

Un point d'information est fait par un membre du Conseil de quartier quant à la procédure en cours pour améliorer ce projet dont l'aménagement actuel est jugé inadapté et dangereux pour les enfants. Il est regretté que le Conseil de quartier n'ait pas été consulté sur ce projet et que les riverains et les associations n'aient pas été préalablement entendus.

Sécurité et solidarité

Une habitante exprime la situation dangereuse et problématique des grilles au sol notamment celles de la rue Neuve Saint-Pierre : depuis un an, des personnes roms mettent leurs affaires sous ces grilles, qui selon les explications de salariés d'Erdf, sont des grilles du poste électrique qui fournit l'électricité pour tout le quartier. Il est signalé l'investissement de parties communes d'immeubles par des personnes roms.

M. Pacôme Rupin explique qu'en permanence des nouveaux centres à destination des personnes sans abris ouvrent, mais que malheureusement certaines personnes ne veulent pas aller dans les centres. Il évoque un équilibre difficile à trouver.

Les membres du Conseil de quartier Arsenal demandent à la Mairie du 4^e comment en état d'urgence l'école Fauconnier a pu se faire cambrioler cet été.

Le président du Conseil de quartier rappelle le rôle de vigie des conseillers de quartier et propose de lister les points et d'envisager avec la Mairie quelles actions peuvent être menées même ponctuellement. Les membres du Conseil de quartier s'interrogent sur l'affectation d'un budget aux associations les plus actives dans le domaine de la solidarité et souhaitent convier Mme Anne Lebreton, Adjointe au Maire chargée de la lutte contre les exclusions, à la prochaine réunion du Conseil de quartier.

Vide-grenier

L'organisation d'un vide-greniers peut être un premier événement créé notamment pour faire connaître le conseil de quartier et sensibiliser les personnes sur des préoccupations telles que la propreté

Divers

Il est signalé la **position constante au rouge du feu** pour les piétons quai Henri 4 (coin de la Garde Républicaine, coin rue Shomberg et quai Henri 4).

L'état du Square Henri Galli désole les membres du Conseil de quartier (poubelle éventré, bouteille cassée...) qui mentionnent la nécessité d'un profond nettoyage des parcs. Ils demandent à la Mairie du 4^e s'il est possible de mettre l'accent le samedi et dimanche matin, lendemains de soirées « arrosées » et moments où les enfants utilisent le square.

Suite à l'installation des **barrières vauban devant les écoles** dans le cadre du plan Vigipirate, il est demandé si de manière générale le remplacement des barrières vauban par des barrières fixes est envisageable.

Les membres du Conseil de quartier Arsenal s'interrogent sur le **traitement des angles morts** (ex de celui de rue neuve st pierre) et s'il est possible de mettre des panneaux d'information sur les encombrants afin de ne pas laisser ces angles devenir des dépotoirs. Si la Mairie y est favorable, les membres du Conseil de quartier se proposent de cibler ces endroits pour la mairie.

Les membres du Conseil de quartier Arsenal échangent sur les **pieds d'arbres du Boulevard Henri IV**, qui servent de dépotoir. Il est rappelé la possibilité d'être le parrain d'un arbre et de s'occuper des pieds d'arbres. Les membres du Conseil de quartier soulignent qu'ils peuvent communiquer autour de cette initiative pour la faire vivre.

La problématique de la **largeur de trottoir rue Beautreillis** est à nouveau évoquée. Il est renouvelé le souhait de mettre la rue Beautreillis en zone de rencontre

Il est proposé de faire une **page Facebook du Conseil de quartier**. Les conseillers « geek » sont invités à se faire connaître auprès de Sarah ou Pierre. Il en est de même pour le site internet à créer.

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Benjamin Braun, M. Enrique Castro Munoz, Mme Christelle Chauveau, M. Michel Cribier, M. Patrick Jaubertie, Mme Sarah Klucsar, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, M. Philippe Roufiat, M. Pierre Schneider, Mme Denise Viala, Mme Marie-Antoinette Vitse et Mme Sandra Fellous.

Excusé(e)s : Mme Laetitia Duchesne, Mme Julie Legg, Mme Nadine Pouillon, Mme Claire Vacher, Mme Monique Hardy-Huis et Mme Danielle Juranville.

M. Pacôme Rupin ne pouvant être présent pour son point d'actualité transmet ses excuses aux membres du Conseil de quartier Arsenal. Mme Anne-Lebreton, invitée par le Conseil de quartier et également indisponible, se propose de venir à la prochaine réunion de novembre pour échanger sur les questions des sans abris dans l'arrondissement. La question du cahier de suivi reste en attente. Il est demandé d'y inscrire les sujets du feu piéton du quai Henri IV et la rue Beautreillis.

Traitement des angles morts

Suite à la réponse favorable de la Mairie du 4^e sur la proposition du Conseil de quartier Arsenal d'établir un diagnostic des angles morts dans le quartier, M. Pierre Lucot invite les membres présents à lister les endroits qui accueillent des incivilités. L'objectif est d'installer des panneaux d'information qui dissuaderaient les personnes à faire des incivilités dans l'espace public.

Il a été ainsi localisé (liste provisoire):

- le décroché sur le trottoir de la rue de la Cerisaie situé près de la boutique d'encadrement, lieu d'accueil régulier de dépôts sauvages
- l'espace jouxtant la boutique *Bio c'est bon* situé rue de la Cerisaie
- l'angle de la rue Castex et du boulevard Henri IV
- les espaces devant les n°15 et au n°3 (école Massillon) de la rue des Lions Saint-Paul
- le retrait de trottoir du 2 rue Beautreillis (école Massillon)

Eclairage de la rue Schomberg

Les travaux d'éclairage de la rue Schomberg ont bien été réalisés, cependant M. Patrick Migault constate que ces nouveaux aménagements restent insuffisants. Il regrette que l'éclairage soit faible en comparaison de ceux installés dans la rue Mornay.

TEP Neuve Saint-Pierre

Des échanges se tiennent sur le projet de réaménagement du TEP Charlemagne. Mme Alice Quilès demande le soutien du Conseil de quartier au nom du collectif de rue, qui s'est créé en raison de son insatisfaction sur le projet de réaménagement. Les membres du Conseil de quartier regrettent que le Conseil de Quartier n'ait pas été informé de cet aménagement public. Soutenant l'association dans ses demandes concernant notamment les craintes sanitaires quant à l'utilisation d'un revêtement en PVC, ils demandent une présentation du projet par le maître d'ouvrage ou un représentant de la Mairie lors de la prochaine réunion du Conseil de quartier afin d'apporter des réponses aux membres du Conseil de quartier.

Sécurité du quai Henri IV

Les membres du Conseil de quartier partagent l'avis qu'un problème important de circulation est notable sur le quai Henri IV : nuisances sonores et problème de sécurité dus à la vitesse des véhicules sont constatés. Pour des questions de sécurité, les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e la mise en place d'un radar sur le quai Henri 4 et propose qu'il soit placé en amont du carrefour avec la rue Schomberg.

Ils souhaitent également qu'un dos d'âne soit mis en place devant la crèche Massillon.

Budgets du Conseil de quartier

Le budget de fonctionnement du Conseil de quartier d'un montant de 3306 euros n'a pas encore été dépensé. L'achat de l'écran numérique pour l'école Tournelles a été imputé sur le budget d'investissement du Conseil de quartier, soit environ 5135 euros sur les 8246 euros du budget.

Les membres présents échangent sur l'utilisation de ce budget. Un rappel de l'utilisation des budgets est effectué par la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e.

Le projet de blog ou de page internet est repoussé à la prochaine réunion.

M. Philippe Loiret évoque le souhait d'un collectif d'habitants - situé entre le n°2 et 12 du boulevard Morland - de mettre en place un compost. La Coordinatrice du Conseil de quartier demande des précisions sur le lieu d'implantation souhaité de ce compost, afin de transmettre leur demande.

Il est proposé le renforcement de la sécurité des enfants usagers du square Henri Galli. Les membres du Conseil de quartier font remarquer que la première porte du square est cassée et reste ouverte sur la rue. Dans l'hypothèse où cette réparation ne pourrait être effectuée par les services de la Ville, les membres du Conseil de quartier proposent son financement. Le manque de poubelles et de bancs du terrain des Jardins Saint-Paul est souligné (mais hors périmètre du CQ).

Le prochain CQ fera état des propositions d'engagement du budget, chacun est appelé à y réfléchir.

Propositions pour l'organisation d'une réunion publique

M. Pierre Lucot rappelle que la Charte des Conseils de quartier du 4^e invite les Conseils de quartier à faire au moins une fois par an une réunion publique. Les membres présents s'interrogent sur les sujets qui permettraient de rassembler le plus grand nombre en vue d'une réunion publique en début d'année 2017. Les sujets des réaménagements de la préfecture Morland et de la rue de Sully sont proposés. Il est rappelé que l'organisation d'une réunion publique permet de communiquer auprès des riverains sur l'existence du Conseil de quartier et de faire ainsi adhérer des habitants à cette instance de démocratie locale.

Les membres du conseil de quartier présents sont favorables à organiser une réunion publique dont le thème serait : « quels aménagements pour les voies sur berges ».

Divers

Deux places de stationnement dans la rue des Lions Saint-Paul situées au-delà des barrières de protection de l'école sont inutilisables (verbalisables) en raison du mauvais emplacement du poteau mettant fin à l'interdiction de stationner. Les membres du Conseil de quartier demandent son déplacement afin de récupérer les deux places.

Mme Christelle Chauveau présente rapidement le projet « Dessine-Moi » mené par le Conseil de quartier Saint-Gervais, et s'interroge sur une action complémentaire du Conseil de quartier Arsenal, compte tenu que le projet touche l'école Neuve Saint-Pierre. Elle propose une présentation plus complète du projet au prochain Conseil de quartier Arsenal.

M. Michel Cribier rend compte de la refonte du réseau de bus établi par le STIF. Les membres du Conseil de quartier souhaitent s'emparer du sujet afin de faire remonter leur avis dans le cadre de la consultation menée par le Stif.

Prochaines réunions

De 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Jeudi 17 novembre et mercredi 7 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, M. Enrique Castro Munoz, Mme Christelle Chauveau, M. Michel Cribier, M. Alexandre Driguët, Mme Laetitia Duchesne, Mme Monique Hardy-Huis, Mme Danielle Juranville, Mme Sarah Klucsar, Mme Marie-Claude Lhomme, M. Philippe Loiret, M. Pierre Lucot, M. Patrice Migault, Mme Nadine Pouillon, M. Philippe Roufiat, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala, Mme Marie-Antoinette Vitse, M. Luc Monti, Mme Fousia Mebabbeche, M. Mustapha Gherici, Mme Yamina Benbachir, M. Patrick Moskovicz (CQ Saint-Merri) et M. Alain Freitag.

Excusé(e)s : M. Patrick Jaubertie, Mme Arlette Liébert, Mme Julie Legg et M. Pierre Schneider.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin revient sur les questions posées lors de la réunion du Conseil de quartier du mois d'octobre. Les membres du Conseil de quartier souhaitaient une présentation du projet de réaménagement du TEP Charlemagne, soit par un représentant de la Mairie du 4^e, soit par le maître d'ouvrage du projet. M. Pacôme Rupin explique que le maître d'ouvrage et l'architecte avaient été sollicités lors de la réunion publique de présentation du projet et que les réunions nécessaires, auxquelles les membres du conseil de quartier ont été invités, ont été menées.

Il informe les membres du Conseil de quartier que la demande pour la réparation de la première porte du square Henri Galli a été transmise aux services techniques de la ville. La demande a été prise en compte mais la Mairie du 4^e n'a pas encore de calendrier précis à communiquer. Les conseillers rappellent la nécessité d'une réparation urgente pour éviter tout accident.

Concernant la circulation dense du quai Henri IV, M. Pacôme Rupin exprime l'idée d'une future régulation de la circulation telle qu'il s'est passé pour la fermeture des voies de la rive gauche. Il précise que la demande de mise en place d'un radar sur le quai Henri IV a été transmise à la préfecture de Police et qu'il soutient cette demande. Il rappelle que les sujets de la sécurité et des radars sont du domaine de la Préfecture de Police.

La demande des membres du Conseils de quartier en faveur d'un ralentisseur cible la crèche du 14-16 du quai Henri IV (et non « crèche Massillon » tel qu'indiqué par erreur sur le précédent CR). M. Patrice Migault présente l'idée étudiée par des parents utilisateurs de la crèche qui aurait pour objet d'avancer une cinquantaine de mètre le feu du quai Henri IV, ce qui permettrait de créer un passage piéton destiné à la traversée des enfants. Les membres du conseil de quartier partagent l'avis d'une grande dangerosité du quai Henri IV et signalent à la Mairie du 4^e les nombreuses motos qui montent sur le trottoir situé devant la crèche pour doubler en raison de la circulation importante du quai Henri IV.

Point sur le projet de Vide-greniers dans le quartier Arsenal

La vice-présidente du Conseil de quartier Arsenal Mme Sarah Klucsar rend compte de son avancement sur le projet Vide-greniers et de son rendez-vous avec la Directrice de Cabinet de la Mairie du 4^e. Après avoir proposé plusieurs associations et écouté les conseils de la Mairie du 4^e, elle s'est orientée vers l'association Cité Saint Martin

Sur les deux dates proposées (mai ou juin), l'association est favorable à l'organisation d'un vide-greniers le dimanche 25 juin 2017. Parmi les lieux proposés, la place Teilhard de Chardin est apparu comme plus propice et permettra une première édition plus facile à encadrer au regard du plan vigipirate.

Le Directeur de la Cité Saint Martin, M. Luc Monti, accompagné de trois membres du Conseil de la vie sociale, est présent à la réunion du Conseil de quartier. Il accepte la proposition du Conseil de quartier avec enthousiasme et explique qu'il travaille à la mise en place l'an prochain d'un projet de voyage pour les familles. Il ajoute que les membres du Conseil de quartier sont invités s'ils le souhaitent à tenir une réunion dans leurs locaux et fait part de sa motivation à intégrer le Conseil de quartier. M. Pierre Lucot soulignent que le Conseil de quartier est ouvert à tous les

habitants ou toutes personnes soucieuses de la vie locale, et invite les personnes voulant s'associer à la préparation du vide-greniers à s'inscrire auprès de la présidence ou de la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e.

Projet « Grand Paris des bus »

Cette réunion « ouverte » a permis la participation de trois personnes du quartier : une personne par l'affichage sur les arrêts de bus et deux par l'affichage dans les halls d'immeubles. M. Pierre Lucot explique succinctement la composition et le rôle du Conseil de quartier.

M. Michel Cribier présente l'impact de la réorganisation des bus sur le quartier Arsenal.

Il présente les objectifs du STIF : rééquilibrer la desserte entre le centre et la périphérie, créer de nouvelles liaisons entre les quartiers, favoriser la régularité des trajets et les fluidifier.

Il a mis en évidence l'impact de cette refonte des réseaux de bus sur les lignes du 4^e arrondissement:

- 2 nouvelles lignes sont créées : 72 et 75
- 2 lignes ne sont pas touchées : 29 et 96
- la ligne 76 va être un peu raccourcie, au lieu de s'arrêter au Louvre, elle va s'arrêter au Chatelet
- 2 lignes sont supprimées pour le quartier Arsenal : 20 et 65

Certains tronçons de ligne restent inchangés :

- o le 67 devient le 69 de Châtelet au Champ de Mars
- o le 86 devient le 87 de Bastille au Champ de Mars
- o le 91 récupère le trajet du 20 et une partie du 65, ce qui est trop long

Sont inclus dans la présentation de M. Michel Cribier des regards détaillés sur chacune des lignes avec les arguments du STIF, les arguments des usagers mis sur le site et l'avis personnel de M. Michel Cribier.

M. Michel Cribier explique que la concertation a commencé depuis le 19 sept, qu'au matin de la réunion du Conseil de quartier 1500 avis de particuliers avaient été déposés sur le site et qu'il est possible de donner son avis jusqu'au 30 novembre sur www.paris.grand-paris-des-bus.fr.

Il ajoute que les Conseils de quartier peuvent mettre en ligne un « cahier d'acteur ».

Le bilan de la concertation sera rendu en janvier 2017, la définition du nouveau réseau des bus et les travaux préparatoires sont prévus jusqu'à l'été 2018. La mise en service sera effective en septembre 2018.

En fin de présentation, M. Michel Cribier propose une « motion du Conseil de quartier de l'arsenal » qu'il présente aux membres présents. L'idée est que le Conseil de quartier se prononce sur ce texte. Des amendements/précisions sont émis par différents membres du Conseil de quartier. Le texte sera ainsi renforcé des propositions des membres. M. Michel Cribier, M. Philippe Loiret et M. Pierre Lucot se chargent de la rédaction finale avant envoi sur le site du STIF.

Les membres du conseil de quartier proposent d'envoyer cette motion aux présidents des trois autres Conseils de quartier du 4^e, pour les informer de nos remarques et leur permettre, s'ils le souhaitent, de s'exprimer également sur le site avant le 30 novembre.

Voies sur berges

M. Pierre Lucot rappelle qu'à la suite à la décision prise lors du précédent Conseil de quartier, un mail a été envoyé au Maire du 4^e proposant l'installation d'un radar pour réduire la circulation du quai Henri IV et la réouverture de la bretelle descendant vers le tunnel juste avant le Pont de Sully pour retrouver le calme et la fluidité du quai haut. En introduction de ce courrier, M. Pierre Lucot a rappelé le soutien du Conseil de quartier à l'aménagement des berges et souligné la priorité de l'adhésion des riverains sur le projet.

Sur le premier point, le Maire du 4^e a répondu par mail y être favorable et les démarches nécessaires ont été effectuées. Sur le second, le Maire du 4^e rappelle qu'il y a eu une consultation concluant à la fermeture des deux tunnels.

M. Pierre Lucot remarque que la consultation portait sur la fermeture des deux tunnels et rappelle que la demande du Conseil de quartier est d'ouvrir un seul tunnel. M. Pierre Lucot ouvre le débat afin que le conseil se prononce pour l'abandon ou la poursuite de la défense de cette requête.

Les avis divergents sont exprimés et il est décidé après plusieurs échanges d'envoyer une réponse au maire pour le remercier et l'informer que le Conseil de quartier maintient sa proposition d'ouverture d'un seul tunnel afin que cette proposition puisse être étudiée dans le cadre du bilan de la période d'expérimentation de six mois.

Point sur le compost

La Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e explique qu'un projet de compostage de quartier doit être porté par des habitants représentés par une association, avec laquelle la Ville pourra éventuellement conventionner pour des règles d'usages. Elle précise qu'un compost doit s'intégrer dans un lieu accessible au public, site municipal ou d'une autre administration, tel qu'un jardin ou un square, un équipement sportif... Le porteur de projet doit au préalable avoir obtenu l'autorisation de gestionnaire du site et de la mairie d'arrondissement. Elle termine par la possibilité d'avoir un soutien par la Direction de la Propreté et de l'Environnement, qui assure un rôle de conseil méthodologique et technique aux porteurs de projets. La DPE peut mettre gratuitement le matériel de compostage et la matière sèche pour le démarrage. Une formation technique au compostage peut également être apportée aux porteurs de projet.

Point sur les budgets

Les membres du Conseil de quartier réfléchissent à l'utilisation de leurs budgets. M. Pierre Lucot rappelle que si le budget n'est pas dépensé, il revient à la collectivité.

Il est signalé le manque de bancs et de poubelles sur le TEP Charlemagne, qui concerne le quartier Saint-Gervais.

Les membres du Conseils de quartier répondent favorablement à la proposition de M. Philippe Loiret d'achat d'oignons de printemps pour l'association « Vert Morland », afin de végétaliser les carrés mis à disposition des riverains sur le Boulevard Morland et la rue Mornay.

Des membres du Conseil de quartier souhaitent organiser une fête de quartier autour de la galette des rois un samedi de janvier dans les deux salles de la Maison des Associations du 4^e. Un pot de fin d'année à la réunion du mercredi 7 décembre est également proposé (sous réserve d'aide effective à la coordinatrice).

Prochaines réunions

De 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Mercredi 7 décembre

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.



Présent(e)s : Mme Alice Quiles, Mme Christelle Chauveau, M. Alexandre Driguët, Mme Laetitia Duchesne, Mme Monique Hardy-Huis, Mme Sarah Klucsar, Mme Marie-Claude Lhommet, Mme Julie Legg, M. Philippe Loiret, M. Philippe Roufiat, Mme Bérangère Tabutin Di Cicco, Mme Claire Vacher, Mme Denise Viala et M. Luc Monti.

Excusé(e)s : M. Michel Cribier, M. Pierre Lucot, M. Patrick Jaubertie, Mme Arlette Liébert, Mme Catherine Nataf, Mme Nadine Pouillon, Mme Marie-Antoinette Vitse et M. Pierre Schneider.

Point d'actualité de M. Pacôme Rupin, élu référent du Conseil de quartier Arsenal

M. Pacôme Rupin revient sur le signalement du dysfonctionnement de la porte du square Henri Galli. Il explique que la Mairie du 4^e, alerté par les membres du conseil de quartier Arsenal, a transmis cette demande à la Direction des Espaces Verts, compétentes dans le domaine des squares.

Sur l'avis collectif de la dangerosité du quai Henri IV, il annonce que la Direction de la Voierie et des Déplacements s'est emparé de la demande de pose d'un ralentisseur.

M. Julie Legg fait remarquer que les dos d'ânes ont tendance à augmenter la pollution. M. Pacôme Rupin partage l'avis que l'installation d'un dos d'âne ne répond pas réellement aux préoccupations.

Les membres du conseil de quartier proposent d'installer des barrières sur le trottoir afin de protéger les entrées et sorties des enfants. Ils font remarquer que la crèche ne dispose pas de barrières de sécurité telle que celles installées dans le cadre du plan Vigipirate devant les écoles.

Feuille de route 2017

Mme Christelle Chauveau fait remarquer qu'après un an de présence aux réunions du Conseil de quartier Arsenal, ce sont souvent les mêmes discussions qui reviennent. Elle s'est appuyée sur la charte des Conseils de quartier du 4^e pour proposer une feuille de route pour l'année 2017. Elle rappelle ainsi que les Conseils de quartiers ont trois missions principales exposées dans la charte des Conseils de quartier : la médiation, l'animation et l'orientation des budgets du Conseil de quartier.

Une proposition de feuille de route est distribuée pendant la réunion aux membres de Conseil de quartier afin d'en débattre, de l'amender ou de proposer d'autres actions. Mme Christelle Chauveau précise que l'idée est de s'emparer d'un sujet par groupe, tel que M. Michel Cribier a fait de manière individuelle sur le sujet de la restructuration du réseau de bus. Différentes thématiques sont abordées et détaillées : urbanisme, animation, solidarité, société, espaces verts, propreté, accessibilité et patrimoine.

Les membres du Conseil de quartier débattent lors de la réunion sur ces différentes propositions et sont invités à s'inscrire par mail dans les différents groupes de projets auprès de la présidence du Conseil de quartier (M. Pierre Lucot et Mme Sarah Klucsar) ou auprès de la Coordinatrice des Conseils de quartier du 4^e. Il est prévu de constituer, en fonction des choix d'engagement de chacun, les groupes de travail qui seront en place en 2017.

Divers

Il est évoqué la reconduction pour les personnes en situation de rue de l'opération de distribution de repas du lundi au vendredi à partir du 2 janvier jusqu'à la fin du mois de février en salle Jean-Mouly organisé par La Mairie du 4^e. Les membres du Conseil de quartier Arsenal souhaitent obtenir des affiches afin de communiquer sur ces repas et sur l'appel à bénévoles. Les bénévoles désireux d'apporter leur aide à ce dispositif sont invités à s'inscrire au Pôle Citoyens de la Mairie du 4^e. Ils rappellent par ailleurs leur demande d'intervention de Madame Anne Lebreton sur ce sujet.

Il est signalé la dangerosité du carrefour au croisement de la rue Saint-Antoine, la rue de Turenne et la rue Saint-Paul.

Les membres du Conseil de quartier demandent à la Mairie du 4^e si le calendrier de l'aménagement de la place Teilhard de Chardin est identique à celui présenté lors de la réunion publique.

Prochaines réunions 2017

De 19h à 21h à la Maison des Associations du 4^e

Jeudi 5 janvier, mercredi 22 février, jeudi 16 mars, mercredi 26 avril, mardi 16 mai, mardi 15 juin et jeudi 13 juillet.

Chaque membre du Conseil est invité à transmettre à Pierre, Sarah et Hortense toute proposition de sujet qu'il souhaiterait voir aborder à l'occasion de la prochaine réunion.